

Service : Information et accompagnement en matière de réhabilitation pénale

RÉF | 5330

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Vous avez rencontré il y a quelques années des difficultés avec la justice et vous voudriez savoir comment effacer votre/vos ancienne(s) condamnation(s) de votre extrait de casier judiciaire. CAP-ITI peut vous renseigner

Les premières consultations permettront d'analyser votre situation.

Si vous remplissez les critères requis, l'équipe de CAP-ITI vous aidera à introduire votre requête en réhabilitation et vous accompagnera tout au long de la procédure.

L'accompagnement se fait dans la confidentialité.

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation [Associatif](#)

ORGANISATION

Horaire

Début

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Être dans les délais pour introduire une demande de réhabilitation.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Contactez l'organisme par téléphone pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Se présenter au rendez-vous avec un extrait de casier judiciaire.

Organisme

Cap-iti

Avenue Albert, 29
1190 Bruxelles
Tél: 02 538 47 90